

Je serai fidèle envers mon Roi, mon Pays et l'Armée,
garante de son intégrité

2023



3 / 2023

Octobre

P801051
Belgique-België
P.P.-P.B.
7000 Mons
BC 17454
Bureau de dépôt :
Mons – Hyonx

CONTACT

Cercle Royal des Officiers de Réserve de Mons et région



SOMMAIRE

- Le mot du Président
- In memoriam
- Prochains rendez-vous
- Cérémonies du 21 juillet
- L'histoire raconte ...
Le Corps des Interprètes belges
- Les brigades
internationales en Espagne
- Viva la quinta brigada
- La décoration du travail
- Le panorama de l'Yser
- Grandes dates 2023

Editeur responsable
Alain KICQ
Rue de la Licorne 34
7022 Hyon
Belgique

Pontonnier du 1 Génie au travail
Photo Th. Verdier 1917

FV 09 2023

Cotisation 2023

Chers amis Officiers du cadre de réserve et sympathisants,

Nous vous rappelons que la cotisation reste la même pour cet exercice. Cette dernière est fixée à 12,50 € et peut être versée au compte **BE64 0015 7243 3452**, code BIC GEBABEBB de notre association.

Un grand merci à tous ceux qui sont déjà en règle de cotisation.

Anciens ou nouveaux membres, c'est en étant nombreux, officiers du cadre de réserve, en activité et honoraires, que nous parviendrons à faire entendre notre voix principalement si nous souhaitons exercer une influence en matière de politique de la réserve et de défense de notre Patrie.

Si vous souhaitez rejoindre le Cercle, merci de remplir le bulletin en dernière page et de le faire parvenir (mail ou courrier postal) à notre président.

Pour tout contact, demande d'inscription, demande de renseignements, contactez le Président.

Alain KICQ, rue de la Licorne 34 – 7022 Hyon

Tél. 065/35 42 85 – GSM 0485/13 12 01

e-mail: alainkicq49@hotmail.com

In memoriam Jean-Maurice Servais



Nous avons appris le décès de Jean-Maurice Servais, membre de notre association depuis de nombreuses décennies. Le Commandant honoraire J-M Servais a toujours été fidèle à nos activités et participait aux commémorations.

Il venait de perdre son fils il y a quelques semaines.

Docteur en droit, ancien échevin de la ville de Mons, past président du Cercle Royal Mars et Mercure, il était investi avec cœur dans la vie économique, sociale et religieuse de sa région.

Nous garderons de Jean-Maurice le souvenir d'une personne engagée dans beaucoup de domaines et qui montrait beaucoup d'empathie vis à vis de celles et ceux qu'il rencontrait.

À sa famille, nous adressons nos plus sincères condoléances.

Né à Hautrage le 7 juillet 1935 et décédé à Mons le 22 septembre 2023.

Le mot du président

Chers Camarades,

Le samedi 9 septembre, je me trouvais sur le site de la Malogne à Cuesmes bien connu des amateurs de géologie mais aussi haut lieu de la Résistance pendant la seconde guerre mondiale. Chaque année, à la même date, les associations patriotiques de Mons commémorent la journée de la Résistance comme beaucoup d'autres le font partout ailleurs en Belgique. Beaucoup de monde lors de cette manifestation tels les Président.e.s des associations avec leurs porte-drapeaux, la délégation du commandement de la province du Hainaut, les représentants militaires des pays de l'Otan mais aussi une délégation du conseil communal des jeunes de l'entité montoise qui, d'ailleurs, avait préparé un texte sur la vision de la jeunesse par rapport aux souffrances endurées par la population lors du conflit qui s'est déroulé il y a maintenant septante neuf ans.

Ces manifestations patriotiques comme bien d'autres ont-elles un sens aujourd'hui et, surtout, à qui s'adressent-elles ?

J'ai envie de répondre à tous ceux et celles qui appartiennent à un pays, à une communauté de pays et dont l'objectif est de progresser pour assurer un avenir meilleur.

Alors partons des erreurs du passé, en les expliquant, les analysant pour principalement en déduire des outils qui aboutiront à une meilleure compréhension de l'autre. C'est pour cette raison que beaucoup d'institutions ont été créées de par le monde. Mais cela ne suffit pas, il faut avoir la volonté d'arriver à construire de manière positive ce monde du vivre ensemble.



Photo Rudi Krieter

Comment y parvenir ?

L'éducation est importante dans des domaines divers et donnée par des acteurs tels que la famille, l'école, les milieux culturels ... j'avais envie de dire le service militaire mais adaptons-nous à la réalité du moment où chaque éducateur responsable doit jouer son propre rôle pour que cette complémentarité affective, intellectuelle, manuelle, culturelle puisse aboutir à un ensemble cohérent qui font qu'une personne agit positivement dans la vie, agit en citoyen responsable.

Alors donner confiance, faire confiance sont des valeurs fondamentales qui font qu'un être humain peut évoluer correctement dans la vie et lui-même transmettre positivement les valeurs reçues des aînés.

Ainsi par exemple, s'il y a bien un endroit où l'erreur est permise, c'est l'école. Partons de l'erreur, des lacunes décelées chez le jeune pour lui expliquer, lui procurer les notions manquantes ou mal comprises et faire en sorte qu'il s'approprie les outils qui feront de lui/d'elle une personne compétente qui tiendra son rôle dans la société.

Le travail de mémoire est aussi un facteur éducatif. C'est avec raison que Plus de cent trente sites mémoriels viennent d'être reconnus « patrimoine mondial de l'humanité » tel le cimetière militaire de Saint – Symphorien où sont enterrés côte à côte les soldats allemands et du Commonwealth tombés dans la région montoise lors des combats de la Grande guerre. Le but est de réconcilier les peuples et la guerre en Ukraine accroît cette portée symbolique.

C'est à cette réflexion que la journée de commémoration du site de la Malogne m'a amené.

Alain KICQ
Commandant honoraire
Président

Activités du Cercle

21 Juillet -TE DEUM à la collégiale Sainte Waudru

Forte représentation du Cercle au Te Deum en la collégiale Sainte Waudru. La cérémonie fut suivie d'un repas convivial au Van Der Valk.



22-23 août – Commémoration de la bataille de Mons

Comme chaque année, des cérémonies d'hommage et de souvenir se sont déroulées dans les diverses entités de la ville et les communes avoisinantes à l'occasion de la bataille de Mons en 1914 et de la libération du territoire en septembre 1944. Le Cercle y fut représenté entre autres par Alain Kicq, Jean-Luc Druart Alain Stouffs et François Verdier.



2-4 Septembre – Libération du territoire en 1944



12 Septembre - Journée Nationale de la Résistance à Cuesmes La Malogne



17 Septembre – Journée Nationale des porte-drapeaux de la FNC.

Organisée à Mons par la FNC avec l'appui du Commandement militaire de Province Hainaut et de la Ville de Mons. Les cérémonies et le défilé ont été rehaussés de la présence de la Musique Royale des Guides



a Musique Royale des Guides



b Square Saint Germain Monument aux Volontaires de 1830

D'autres photos sont disponibles sur le site du Cercle Royal des Anciens Militaires de Jemappes 1903
[Cercle Royal des Anciens Militaires 1903 Jemappes | Pour ne jamais oublier \(wordpress.com\)](https://www.cercle-royal-des-anciens-militaires-1903-jemappes.com/)

Samedi 30 septembre : MONCHARTOURN culturel des cercles OR du Hainaut

Ath est bien connue pour la fête des Géants qui se déroule le dernier dimanche du mois d'août. C'était ce samedi 30 septembre l'objectif du peloton des 18 participants au MONCHARTOURN 2023.

Le programme de la journée prévoyait :

- 09H30 : RV au **parking du quai St-Jacques** (parking gratuit), à proximité de la grand'place d'Ath.
- 09H45 : RV à l'Office du Tourisme de la ville d'Ath, **rue de Nazareth** à côté du parking.
- 10H00 : **Visite guidée de la ville** comprenant l'hôtel de ville et la grand'place, les abords de la Tour Burbant, l'église St-Julien, l'église St-Martin (calvaire et mise au tombeau polychrome), les vestiges des fortifications de Vauban (pont à la Herse et bastion de Flandre, les vieux quartiers).
- 11H45 : Retour au parking du Quai St-Jacques
- 12H00 : Itinéraire en direction du **restaurant du Moulin de la Hunelle**, rue d'Ath, 90, **Chièvres**
- 12H15 : Repas de midi comprenant trois plats et le forfait boissons.
- 14H45 : Départ en direction du château d'Attre, avenue du Château 8 à Brugelette
- 15H00 : Visite guidée du château d'Attre.
- 17H00 : Fin de la journée

La ville d'Ath

Au confluent des deux Dendres, Ath, dont le passé est riche et le folklore exceptionnel, est la capitale du *pays vert*. Riche en histoires, en souvenirs des personnages illustres passés sur son sol Ath présente des éléments remarquables d'architecture civile ou militaire. Sous les commentaires d'une guide passionnée, les pierres s'animent et transmettent leur histoire à travers les âges.



Après la promenade dans la ville, le groupe a rejoint le Moulin de la Hunelle pour un repas simple mais copieux dans un cadre champêtre.

Le moulin de la Hunelle



Menu

Duo de croquettes au fromage
Suprême de pintade au vieux Porto, röstli
Moelleux au chocolat sur lit de crème anglaise

Le château d'Attré

Et pour terminer ce voyage dans le temps, toujours sous la conduite de guides éclairés, une demeure prestigieuse au sein d'un environnement enchanteur, les jardins n'ayant rien à envier aux salons.



Le château d'Attré est un élégant manoir du XVIII^e siècle sis en Wallonie au bord de la Dendre orientale, à Attré, dans la province de Hainaut (Belgique). De style typiquement néo-classique, il est un des rares châteaux belges à avoir préservé la totalité de son décor et mobilier intérieur d'époque. Le château est classé au patrimoine majeur de Wallonie.

Prochains rendez-vous

Jeudi 15 novembre : Fête du Roi, Te Deum à Sainte Waudru

Comme chaque année, la Fête nationale sera célébrée par un TE DEUM en la collégiale Sainte Waudru en présence du Gouverneur, du Commandant de Province et des représentants des autorités civiles et militaires.



Photos Comdt Mil Prov

Tous les membres du Cercle sont les bienvenus en uniforme (grande tenue) ou en civil. Le TE DEUM est suivi d'une réception (sur invitation). Notez toutefois que pour des raisons de sécurité et de placement, l'inscription est obligatoire. Si vous souhaitez participer, contactez le président qui transmet les inscriptions des membres du Cercle aux autorités civiles et militaires compétentes.

Samedi 17 novembre : Repas de corps du Cercle

C'est maintenant une tradition, notre repas de corps et le toast au roi pour le 15 novembre. L'organisation est en marche, le Comité de gestion a fixé la date et notre président contacte Stéphane Grulois, Maxens restaurant, pour choisir le menu. Vous serez informé par mail (Contact flash) des détails de cette soirée. Nous vous rappelons que cette rencontre est ouverte à tous les membres et à leur famille.



Samedi 20 janvier : Assemblée générale du Cercle

La date est fixée, les Ateliers nous accueilleront comme d'habitude. La définition du programme et le choix d'un conférencier sont entre les mains de notre chef d'orchestre-président. Nous vous communiquerons les détails de cette soirée par un contact flash.

Nouvelles de la Défense

Quelques lecteurs ont regretté que nous ne donnions pas plus d'informations sur les actualités de la Défense. Et c'est vrai que nous sommes quasiment muets à ce sujet. Mais le CONTACT ne paraissant que 4 fois par an, il est difficile de coller à l'actualité et peut-on appeler « nouvelles » des informations vieilles de plus de quatre mois. D'autre part, nous n'avons pas accès à l'intranet de la Défense et c'est bien normal puisqu'il s'agit d'un outil de travail pour le personnel en fonction.

Nous serons quand même plus attentifs pour vous informer de changements importants, nominations, missions, réalisations...

Vous pouvez suivre l'actualité de la Défense sur le site internet www.mil.be en bas de la page d'accueil, un onglet vous permet d'accéder à la page « beldefnews » [Beldefnews | Toute l'actualité \(mil.be\)](#) qui vous donne toute l'actualité de la Défense.

De nombreuses unités ou fraternelles entretiennent des pages de groupe sur facebook, il n'est pas nécessaire d'avoir un compte pour les consulter ; d'autres groupes sont consacrés à la Défense, ce ne sont pas des sites officiels et il faut parfois faire le tri entre informations et fake news.

N'oubliez pas le site WEB du Commandement militaire de la province de Hainaut

[Commandement militaire de la province de Hainaut \(commandement-militaire-province-hainaut.be\)](http://commandement-militaire-province-hainaut.be)

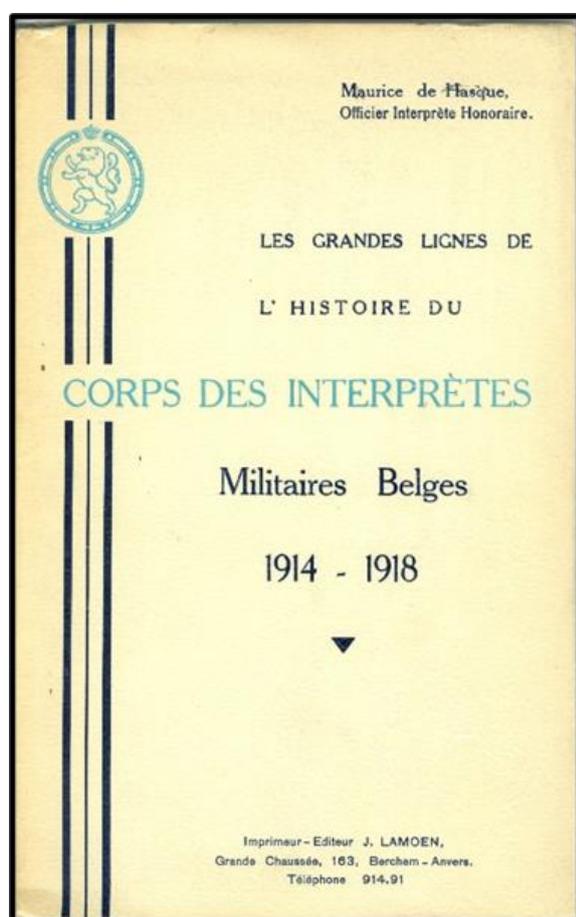


L'Histoire nous raconte des histoires

Le Corps des Interprètes de l'Armée belge pendant la Première Guerre mondiale

Willy Lippens

A l'occasion de la remise du drapeau à la section anversoise de la "Fraternelle des Interprètes Militaires 1914-1918", la brochure "Les grandes Lignes de l'Histoire du Corps des Interprètes Militaires Belges 1914-1918" - auteur Maurice de Hasque - a été publiée.



Comme le titre l'indique, la brochure traite brièvement du "Corps des Interprètes Militaires Belges" qui, pendant la Première Guerre mondiale, était initialement chargé de la communication entre les troupes alliées combattant en Belgique, l'armée belge, les autorités communales et la population civile.

Avant 1914, la Belgique était un État neutre. Sa neutralité était garantie par les puissances

européennes que sont la Prusse, la France, la Grande-Bretagne, la Russie et l'Autriche.

La Belgique n'était pas préparée à une longue guerre car elle pouvait compter sur ses garants. Lorsque les troupes allemandes envahissent la Belgique le 4 août 1914, le "British Expeditionary Force (BEF)" vient en aide aux Belges le 7 août.

L'armée britannique et ses nombreuses colonies entrent en contact avec une armée belge où la langue est un problème épineux.

La majorité des soldats sont flamands mais la langue principale est le français car les officiers sont issus de la bourgeoisie francophone.

Les soldats britanniques ne parlaient ni le français ni le néerlandais. Le problème de la langue se pose non seulement avec l'armée belge, mais aussi avec la population locale et les conseils communaux.



Charles de Broqueville



François Hemricourt de Grunne

Depuis Le Havre, le ministre de la Guerre de l'époque, Charles de Broqueville, désigne le général comte François Hemricourt de Grunne comme responsable de la mise en place du "Corps des Interprètes" pour la durée de la guerre. Il est chargé de recruter et d'encadrer les interprètes (volontaires).

Les volontaires candidats à la fonction d'interprète doivent être belges, majeurs (>21 ans), bilingues, maîtriser l'anglais et ne pas avoir d'obligations militaires ou être inaptes au service armé. En l'absence d'un nombre suffisant de candidats, le recrutement pouvait s'effectuer parmi le personnel militaire apte des



services armés.

Officiellement, le corps des interprètes n'est créé que par l'AR 4793 du 17 novembre 1917.¹

Le corps des interprètes était composé de sous-lieutenants, d'adjudants, de 1^{ers} sergents et de sergents nommés par équivalence à ces grades.

Les officiers étaient nommés par le Roi sur avis du ministre de la Défense nationale, les sous-officiers par l'officier commandant-en-chef du Corps des interprètes.

Les interprètes étaient répartis en détachements. Chaque détachement est composé en moyenne d'un officier et de 10 à 12 sous-officiers. L'officier de détachement est placé sous les ordres de l'officier de liaison. Il est responsable de l'uniforme, de la conduite et de la discipline des interprètes de son

détachement. Les détachements sont rattachés aux différentes divisions des armées britannique, canadienne et américaine.

Les deux premiers détachements quittèrent Le Havre en train pour St Omer dans la nuit du 23 au 24 janvier 1915; c'est là que se trouvait le G.Q.G. britannique. Le lieutenant-colonel vicomte de Jonghe d'Ardoye, Aide de Camp du Roi, chef de la mission belge auprès du BEF britannique, y fait "réviser" les interprètes (p.8 du livret).

Après la première bataille d'Ypres (21 octobre 1914 - 22 novembre 1914), le BEF britannique est relevé par des divisions françaises.

Le 17 avril 1915, la deuxième bataille d'Ypres commença par une attaque sur la "colline 60" et se termina à la fin du mois de mai 1915. Le corps des interprètes y subit ses premières pertes.

La deuxième bataille d'Ypres fut suivie d'une période relativement calme qui dura jusqu'à l'été 1917.

Le terrain est divisé en zones et chaque zone est dotée d'un commandant local. Par conséquent, les interprètes doivent également être placés dans des positions fixes.

La troisième bataille d'Ypres, également connue sous le nom de bataille de Passchendaele, a commencé le 31 juillet 1917 et s'est terminée le 10 novembre 1917. Cette bataille majeure, menée par les troupes britanniques, belges, australiennes et canadiennes d'une part et l'armée allemande d'autre part, a duré trois mois et demi et s'est déroulée dans le saillant d'Ypres. La Porte de Menin, le Tyne Cot et le Mémorial de Ploegsteert contiennent les noms des soldats disparus.

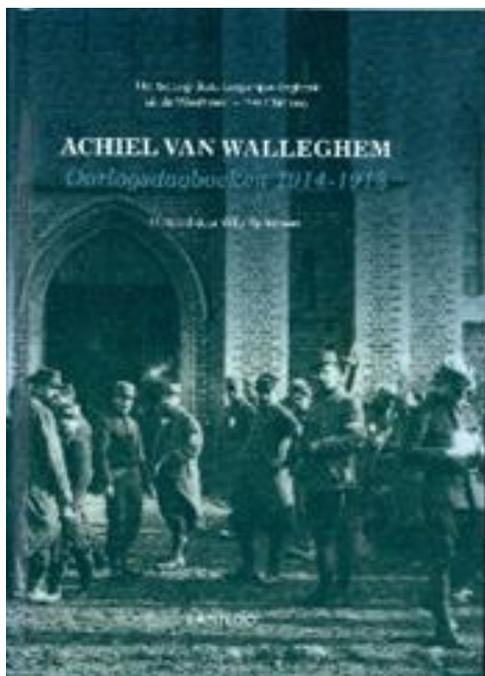
L'offensive allemande de printemps ou "Kaiserschlacht" a commencé le 21 mars 1918 et a duré jusqu'en juillet 1918. Le déploiement des troupes américaines a permis d'inverser la tendance.

Lorsque l'armée britannique reprend une région, les interprètes ont pour tâche supplémentaire de déterminer le nombre d'habitants de la région. Ils sont chargés de réorganiser les administrations locales, de collecter les armes laissées sur le champ de

¹ Voir document en fin de l'article.

bataille et d'assurer la communication entre les militaires et les civils.

Dans le livre "Oorlogsdag-boeken 1914-1918" publié en 2014, le vicaire Achiel Van Wallegem décrit, outre les événements quotidiens de la guerre dans la région de Dikkebus/Reningelst, les problèmes auxquels les interprètes étaient confrontés.



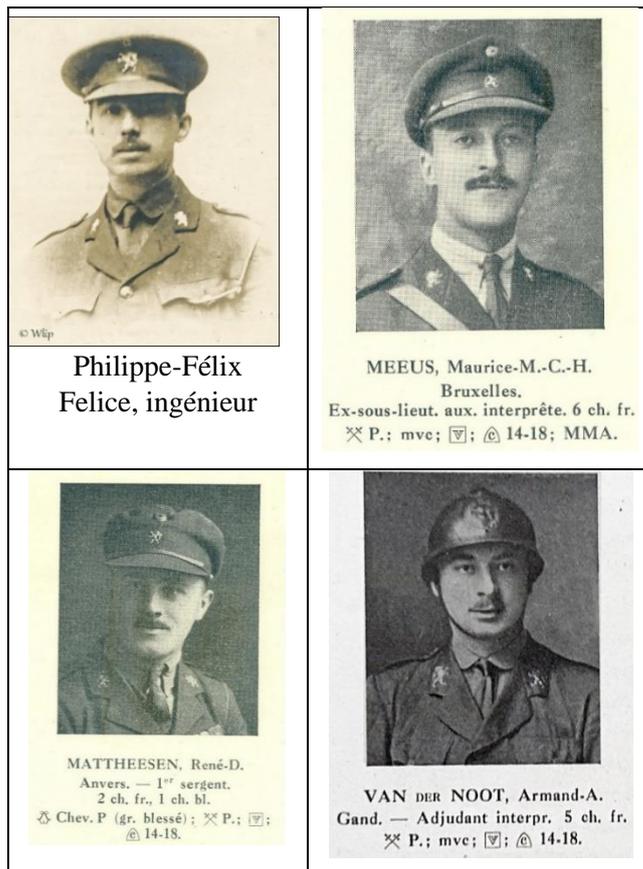
Il était essentiel que les soldats qui faisaient partie du corps d'interprètes soient visibles sur le terrain. L'uniforme qu'ils portaient évoluait en fonction de la situation et du moment. Lors de leur recrutement au Havre, les interprètes recevaient un équipement de base, dont un uniforme belge à col montant. (Voir la photo de groupe ci-avant)

Une fois détachés dans une division britannique, pour faciliter leur intégration, ils portaient l'uniforme britannique (col ouvert) mais avec quelques éléments belges : un brassard tricolore, l'insigne de l'interprète (un lion sur le képi et le col) + une cocarde belge sur le képi. Les interprètes devaient également être munis d'une plaque d'identité et d'un passeport.

Le livre de de Hasque contient une liste de noms de 441 officiers et sous-officiers ayant appartenu au corps des interprètes (cette liste n'est certainement pas exhaustive).

Fait remarquable, un grand nombre de nobles faisaient partie du corps (étaient-ils plus facilement admis dans le corps des interprètes?).

- Prince Henri de Ligne
- le prince Léopold de Croy-Solre
- Comte H. de Labarre d'Erquelinnes
- Comte Ch. De Liedekerke
- Baron Jean de Coninck de Merckem
- Baron Albert van Zuylen van Nyeveltdt
- Baron Léon de Maelcamp d'Opstaele
- Baron de Vinck de Deux-Orp
- Baron Louis Mulle deTerschuere
- Chevalier Hynderick de Theulegoet



Ernest Claes, auteur entre autres du roman "De Witte", a appartenu au corps des interprètes entre février 1915 et février 1916.

Il est né le 4 octobre 1885 à Zichem, près de l'abbaye d'Averbode. Le 11 juin 1906, en tant qu'étudiant soldat, il entre à la caserne de Louvain avec la "Compagnie Universitaire" rattachée au 10^e Régiment de ligne. Il en sort le 15 septembre 1908 et termine ses études de philologie germanique. Il est promu docteur en philologie en 1911.

Claes est mobilisé le 1^{er} août 1914 dans le 10^e Régiment de ligne, qui appartient à la 4^e division d'armée. La division était chargée de la défense de Namur. Il est grièvement blessé à Boninne les 22 et 23 août 1914, fait prisonnier de guerre par les Allemands et déporté en Allemagne. Le 26 janvier 1915, il est libéré

pour raisons médicales et déporté en Suisse neutre en tant que soldat belge invalide.

De retour en France, il s'engage le 15 février 1915 comme "interprète belge" avec le grade équivalent de 1er sergent. Début avril, il est rattaché à la *48th South Midland Division* (une division de la force territoriale) et au *4th Oxfordshire and Buckinghamshire Light Infantry*. À la mi-avril, la division se trouve au nord d'Armentières (crête de Messines).



Ernest Claes (en tant qu'interprète) avec son épouse néerlandaise (Stéfanie Vetter)

Selon ses mémoires, il rejoint ensuite la *12th Eastern New Army Division* (9^e bataillon des *Royal Fusiliers*). Dans la région de Ploegsteert, il rencontre Hendrik de Man (leader socialiste). En 1916, il passe outre les règles de sécurité et est renvoyé au Havre. Il est déclaré inapte au service en campagne et transféré au Bureau des Réfugiés.

Le roi britannique George V a remis à La Panne le 13 août 1916, en présence de la famille royale belge, des décorations britanniques à une douzaine d'officiers-interprètes belges (une MC ?) - Capitaine duc d'Ursel, Lieutenant Kleist et les sous-lieutenants Cels, De Man, de Pret-Roose de Calesberg, Grison, comte de Hemricourt de Grunne, prince L.de Croy, baron de Vinck de Deux-Orp, Roets et Van Linden.

Le maréchal Plumer a accordé le 23 août 1916, lors d'une imposante cérémonie, sur le grand marché de Bailleul (nord de la France), la Distinguished Conduct Medal (DCM) à une vingtaine de sous-officiers interprètes belges : Borginon, Bossier, Bracq, Conrad, Danckaert, de Hasque, Comte Charles de Liedekerke, Farin, Fester, Haelters, Herry, Hoornaert, Kreglinger, Lantzius, Lavalette, Minne, Molitor, Nagel, Van Bochel et Van Damme.

Tous les noms sont repris dans le livret de de Hasque (p.14).

Interprètes tombés au champ d'honneur (qui me sont connus):

De Sadeleer Etienne J.E.M (sergent). Né à Saint Joosten-Noode le 28 avril 1889, tué à Amiens (Fr) le 20 mars 1918.



De Wattine Camille L.E. (sergent). Né à Bruxelles le 30 juillet 1898. Tué à Zillebeke le 30 septembre 1918. Détaché à la 36^e division britannique Inhumé au cimetière de Zillebeke 'Birr Cross Road Cemetery'.



Références :

- Documentation personnelle.
- Avec les remerciements de M. Robert Shanks.
- Le Livre d'or de la carte du feu.
- Brochure (Les Grandes Lignes de l'Histoire du Corps des Interprètes Militaires Belges 1914-1918 - auteur Maurice de Hasqueville).
- Corps des Interprètes Militaires Belges 1914-1918 - auteur Maurice de Hasque - éditeur J.Lamoën - 1935.
- Mémoire de maîtrise 'Corps des Interprètes' durant la Première Guerre mondiale - KUL - Lisa Wouters - année académique 2016-2017.
- Journaux de guerre 1914-1918 - Achiel Van Wallegghem - édition 2014 - éditions Lannoo.

• 1 novembre



COMMANDEMENT DE L'ARMÉE

ÉTAT-MAJOR

III^e Section

N° 1109

Au G. Q. G., le 17 novembre 1917.

Ordre journalier de l'Armée

1. — Mutations dans le S. S.

Morimont, M., médecin de bataillon de 2^e classe de l'H. M. de Fontgombault (prov.), est désigné pour être remis à la disposition du méd. princ. dir. le S. S. des TNE. au G. Q. G.

Gaudissart, P., auxiliaire du S. M. de l'H. M. de Beveren (provisoirement) est désigné pour la 3 D. A.

2. — Corps d'interprètes. Ci-dessous copie de l'A. R., n° 4793, créant un corps d'interprètes.

CRÉATION D'UN CORPS D'INTERPRÈTES

N° 4793.

ALBERT, ROI DES BELGES.

A tous présents, et à venir, SALUT.

Sur la proposition de Notre Ministre de la Guerre,

Nous avons arrêté et arrêtons :

ARTICLE PREMIER. — Il est créé, pour la durée de la guerre, un corps des interprètes, destinés à servir d'intermédiaires entre les troupes alliées opérant en Belgique et le personnel des administrations communales ou les populations civiles. Ils sont également chargés de veiller à la sauvegarde des intérêts de ces dernières.

ART. 2. — Les interprètes sont recrutés parmi les Belges âgés de 21 ans révolus possédant la connaissance des langues française et flamande ou française, flamande et anglaise, et non astreints au service militaire ou reconnus inaptes au service armé.

Toutefois, faute d'éléments suffisants, le recrutement peut s'étendre aux militaires aptes au service armé.

ART. 3. — Les interprètes doivent avoir la qualité de militaire. Quel que soit l'emploi qu'ils occupent, ils restent soumis à la juridiction, aux lois et règlements militaires belges.

ART. 4. — Le corps des interprètes comprend des sergents, des adjudants et des sous-lieutenants nommés par assimilation à ces grades. Les effectifs organiques du corps seront fixés,

INSTELLING VAN EEN TOLKENKORPS

N° 4793.

ALBERT, KONING DER BELGEN,

Aan allen,
tegenwoordigen en toekomstenden. HEIL.

Op voorstel van Onzen Minister van Oorlog,
Wij hebben besloten en Wij besluiten :

ARTIKEL EEN. — Er wordt, voor den duur van den oorlog, een tolkenkorps ingesteld bestemd om tusschen de in België krijgsvorende troepen der Bondgenooten en het personeel van de gemeentebesturen of de burgerbevolking tot bemiddelaar te verstrekken. Dit korps is meteen belast met de bescherming van de belangen dezer laatste.

ART. 2. — De tolken worden aangeworven onder de Belgen die volle 21 jaar oud zijn en de Fransche en Vlaamsche of Fransche, Vlaamsche en Engelsche talen kundig zijn, geene militaire verplichtingen hebben of als tot den gewapenden dienst ongeschikt zijn geworden.

Bij gebrek aan toereikende elementen mag de werving uitgebreid worden tot de voor den gewapenden dienst geschikte militairen.

ART. 3. — De tolken moeten de hoedanigheid van militair hebben. Zij blijven aan de Belgische rechtsmacht en aan de Belgische militaire wetten en reglementen onderworpen welke ook de bediening zij welke zij vervullen.

ART. 4. — Het tolkenkorps bestaat uit sergeanten, eerste sergeanten, adjudanten en onderluitenanten, benoemd bij gelijkstelling met die graden. De organische getalsterkte van

— 2 —

au fur et à mesure des besoins, par Notre Ministre de la Guerre, qui déterminera également la proportion à observer en officiers et en adjudants.

Art. — Le corps des interprètes est commandé par un officier supérieur ou général qui est chargé du recrutement des candidats, de leur instruction et de leur répartition dans les armées étrangères. Dès l'admission des interprètes aux armées alliées, les Chefs des missions belges auprès des Grands Quartiers Généraux de ces armées, ou éventuellement, l'officier supérieur qui leur est adjoint, exerce, vis-à-vis d'eux, les attributions de chef de détachement.

Art. 6. — Le commandant du corps des interprètes relève directement du Ministre de la Guerre.

Un officier et un sous-officier secrétaire, inaptes ou non astreints au service armé, sont mis à sa disposition.

Art. 7. — Les candidats reconnus aptes au service des interprètes sont admis en qualité de sergent. Toutefois, les militaires venant de l'armée de campagne, titulaires d'un grade supérieur à celui de premier sergent, ne pourront être admis dans le corps des interprètes que s'ils consentent à être retrogradés au rang de premier sergent.

Tous les grades inférieurs à celui d'officier sont conférés par le Chef du corps.

Les officiers sont commissionnés par le Roi, sur avis du Ministre de la Guerre qui reçoit les propositions des chefs des missions belges auprès des Grands Quartiers Généraux alliés et du Chef du corps des interprètes.

Les sergents interprètes peuvent être nommés premiers sergents après 6 mois de bons services.

Les grades d'adjudant et de sous-lieutenant sont conférés, suivant les vacances qui se produisent dans les cadres, aux premiers sergents et adjudants qui comptent au moins respectivement un an et 18 mois de service effectif d'interprète au front belge ou allié.

Toutefois, les adjudants de l'armée de campagne retrogradés au rang de premier sergent au moment de leur passage dans le corps des interprètes pourront, en cas de vacances dans les cadres, être promus adjudants interprètes aussitôt qu'ils seront complètement au courant de leur nouveau service.

dit corps zal naar gelang van de behoeften, bepaald worden door Onze Minister van Oorlog, die tevens de waar te nemen verhouding in officieren en in adjudanten zal vast stellen.

Art. 5. Het tolkenkorps wordt gecommandeerd door eenen hoofd- of opperofficier, die belast is met de aanwerving en het onderrecht van de kandidaten en met hunne indeeling onder de vreemde legers. Van de toelating af der tolken bij de verbondene legers, oefenen de hoofden van de Belgische zendingen bij de groothoofdkwartieren dier legers of, des gevallend, de hun toegevoegde hoofdofficieren, tegenover hen, de bevoegdheid van detachements-overste uit.

Art. 6. — De bevelhebber van het tolkenkorps is rechtstreeks afhankelijk van den Minister van Oorlog.

Een officier en een onderofficier-secretaris die tot den gewapenden dienst niet geschikt of niet verplicht zijn, worden te zijner beschikking gesteld.

Art. 7. — De tot den dienst der tolken geschikt bevonden kandidaten worden in hoedanigheid van sergeant aangenomen. Evenwel zullen de met een hooger graden dan die van eersten sergeant uit het veldleger komende militairen niet in het tolkenkorps kunnen aanvaard worden, dan zoo zij tot den rang van eersten sergeant willen verlaagd worden.

Al de graden beneden dien van officier worden door het Hoofd van het korps verleend.

De officieren worden aangesteld door den Koning, op advies van den Minister van Oorlog, die de voorstellen ontvangt van de hoofden der Belgische zendingen bij de groot-hoofdkwartieren der Bondgenooten en van het hoofd van het tolkenkorps.

De sergeanten tolken mogen, na zes maand goeden dienst, tot eerste sergeanten benoemd worden.

De graden van adjudant en onder-luitenant worden verleend, volgens de openvallende plaatsen in de kaders, aan de eerste sergeanten en adjudanten die onderscheidenlijk minstens één jaar en anderhalf jaar werkelijken dienst van tolk op het Belgisch front of op het front van een Bondgenoot hebben vervuld.

Evenwel zullen de op het oogenblik van hunne overplaatsing bij het tolkenkorps tot den rang van eersten sergeant verlaagde adjudanten van het veldleger, in geval van openvallende plaatsen in de kaders, tot adjudanten-tolken kunnen bevorderd worden zoodra zij volkomen op de hoogte van hunnen dienst zullen zijn.

- 3 -

Art. 8. L'interprète non issu de l'armée de campagne qui, pour une cause quelconque, cesse de faire partie du corps, perd, ipso facto, le grade qui lui a été conféré dans ce corps.

L'interprète issu de l'armée de campagne qui, pour une cause quelconque, cesse de faire partie de ce corps, peut rentrer à l'armée de campagne avec le grade qu'il y occupait avant son admission dans le corps des interprètes.

Art. 9. — Les attributions respectives des officiers et gradés du corps des interprètes ainsi que les prescriptions relatives à leur tenue et aux allocations dues aux gradés seront déterminées par Notre Ministre de la Guerre.

Art. 10. — Notre Ministre de la Guerre est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Donné en Notre Quartier Général, le 2 novembre 1917.

Art. 8. — De niet van het veldleger voortkomende tolk, die om het even welke reden, ophoudt deel uit te maken van het korps, verliest, metterdaad, de hem bij dit korps verleenden graad.

De van het veldleger voortkomende tolk die, om welkdanige reden, ophoudt deel uit te maken van het korps, mag terug bij het veldleger treden met den graad dien hij erbij bekleedde vóór zijne aanneming bij het tolkenkorps.

Art. 9. — De onderscheidene bevoegdheden der officieren en gegradeerden van het tolkenkorps, evenals de voorschriften aangaande hunne tenue en de aan de gegradeerden verontschuldigde toelagen zullen door Onzen Minister van Oorlog bepaald worden.

Art. 10. — Onze Minister van Oorlog is belast met de uitvoering van onderhavig besluit.

Gegeven in Ons Hoofdkwartier den 2 November 1917.

ALBERT

Par le Roi :

Le Ministre de la Guerre.

Van 's Konings wege :

De Minister van Oorlog.

DE GEUNINCK

Quelques MIC (Medal Index Card)

Name	Corps	Rank	Regt. No.
de HASQUE (DEM)	1 ^{er} rég. art. P. E.	Sgt. Interprète	Belgian Legion Officer
MAURICE			
Medal	Roll	Page	Remarks
VICTORY			Ineligible for medals Domb. May 1919 Authy - N.W./7/3680
BRITISH			
FRAN			
Places of War first served in			
Date of entry therein	Jan 1915		

N.W./7/3680

Campaign — *Medal Riband* (A) Where decoration was earned.
 (B) Present situation.

Name	Corps	Rank	Reg. No.	Hall on which included (if any)
(A) <i>LAVABLETTE</i>				
(B) <i>Hector V</i>	<i>Belgian Interpreter</i>	<i>2/Lieut</i>		
Action taken				
Theater of War				

(S 34 (5) W234-HP5990 500,000 4/19 HW7(Pack) K00E *ms/6/764* [Over] *C*

Name	Corps	Rank	Regt. No.
<i>GRISAR (M.C.) LOUIS</i>	<i>BELGIAN ARMY INTER CORPS</i>	<i>2/LIEUT INTER.</i>	<i>36</i>

Medal	Roll	Page	Clasp	Remarks
VICTORY				
BRASS				
STAR				
Gen S.				

ms/2/22014



Tous nos remerciements à l'auteur, Willy Lippens et à Jean-Marie Van Wijsberghe président de SKF pour nous avoir autorisé à publier cet article paru dans le SKF Bulletin 2023-2

SKF est l'anagramme de **StudieKring Faleristiek vzw** (cercle d'étude phaléristique asbl).

Cette organisation, fondée en 2002, se pose comme but principal la recherche en rapport avec les ordres et les médailles.

Le but est la diffusion d'informations certifiées concernant la phaléristique en Belgique au moyen d'articles, conférences, afin de stimuler l'étude de cette science auxiliaire.

La particularité de l'organisation est que son action ne se limite pas à un seul sujet d'intérêt géographique (Belgique, France, Allemagne, ...) mais tout sujet ayant quelque point commun avec la phaléristique (le bijou, le document, l'étui, l'arrière-plan historique, ...) peut être approfondi.

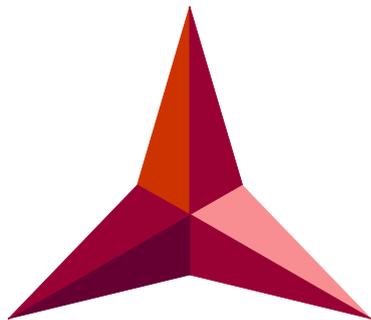
Site WEB : [Studiekring Faleristiek \(skf-vzw.org\)](http://skf-vzw.org)

Si c'est chanté, c'est pas perdu¹

Les brigades internationales de la guerre civile en Espagne

(Source: *Wikipedia Brigades internationales (Brigades internationales — Wikipédia (wikipedia.org))*)

L'expression « Brigades internationales » désigne des volontaires civils enrégimentés, provenant de nations étrangères au lieu du conflit. On peut citer l'exemple des zouaves pontificaux, Français au service du pape entre 1861 et 1870 ou des volontaires juifs de la guerre de Palestine de 1948. Le récent conflit ukrainien a vu aussi un élan de volontaires pour lutter aux côtés des Ukrainiens mais en général, ils ont été intégrés dans les forces ukrainiennes.



Les Brigades internationales les plus connues sont celles qui, sous le nom espagnol de *Brigadas Internacionales*, se sont battues au côté des républicains contre les rebelles nationalistes lors de la guerre civile espagnole, entre 1936 et 1938. Elles étaient composées de volontaires antifascistes venus de 53 pays différents. Comme ces volontaires n'avaient pas de contrat et que la durée des engagements n'était pas clairement fixée, il est très difficile d'estimer les effectifs réels présents sur le terrain. On estime que durant la totalité de la guerre, entre 32 000 et 35 000 volontaires servirent dans les Brigades internationales, dont

15 000 moururent au combat; il n'y eut cependant jamais plus de 20 000 brigadistes présents sur les fronts de la guerre civile au même moment.

Espagne 1936, la guerre civile éclate entre les Républicains au pouvoir et la droite nationaliste du Général Franco. Les Brigades internationales sont créées pour venir en aide aux Républicains mais il y a également des combattants étrangers du côté de Franco.

Les brigades ont été formées à la suggestion de Maurice Thorès, secrétaire du Parti communiste français avec l'accord de Staline. Les Brigades internationales sont officiellement créées par un décret du gouvernement espagnol le 22 octobre 1936. Le principal bureau de recrutement est à Paris, Le ministère de la Défense soviétique décide d'apporter l'aide matérielle, tandis que le Parti communiste français doit fournir des uniformes aux brigadistes. C'est le Yougoslave Tito qui est chargé d'assister les volontaires originaires d'Europe orientale.

Les motivations sont multiples, le combat en Espagne est vu comme une étape pour restaurer la démocratie dans les pays contrôlés par des gouvernements fascistes mais beaucoup de brigadistes voulaient soutenir une révolution prolétarienne

Le rôle souvent décisif des Brigades internationales s'explique aussi par l'expérience acquise par certains brigadistes plus âgés lors de combats de la Première Guerre mondiale face à une armée espagnole restée neutre durant cette guerre. Malgré ce soutien, les républicains perdront finalement la guerre face aux nationalistes de Franco soutenus par les forces de l'Axe.

Pour se conformer aux décisions de la Société des Nations, le gouvernement républicain dissout les Brigades internationales le 21 septembre 1938, il reste environ 13 000 hommes en Catalogne.

La plupart des brigadistes sont rapatriés dans leur propre pays, cependant les brigadistes originaires des pays gouvernés par l'extrême droite ne peuvent rentrer chez eux, certains obtiendront la nationalité espagnole, d'autres se réfugieront en France et participeront à la lutte contre les Nazis dans la Résistance ou les Forces Françaises Libres (Légion étrangère ou la Nueve, compagnie espagnole de la

¹ Titre d'un spectacle créé le 8 juillet 2003 à Mons par le théâtre de l'éveil (chant : Guy Pion, Delphine Gardin et Roberto Cordoba). L'enregistrement du concert complet est disponible sur YOUTUBE

www.youtube.com/watch?v=govY9AXgWr0

2 DB). Au combat ou en déportation (à Dachau, il y avait un bloc réservé aux anciens brigadistes), beaucoup payèrent de leur vie cet engagement pour la liberté.

Parmi les brigadistes, des personnalités connues ou qui le deviendront par la suite :

- **André Malraux**, auteur de "La Condition Humaine" (prix Goncourt). Poussé par son engagement antifasciste, il participe aux combats en 1936 et 1937, une aventure qui l'inspirera ensuite pour écrire son roman "L'Espoir". Il fut nommé ministre de la Culture sous Charles De Gaulle.
- **Henri Rol-Tanguy**, responsable des Forces Françaises de l'Intérieur (FFI) de Paris en 1944.
- **Simone Weil**, très engagée en faveur du monde ouvrier, se rendit également en Espagne pour combattre, mais elle dû être rapatriée pour cause de blessures.
- **Ernest Hemingway**, son passage en Espagne lui inspirera un de ses plus beaux romans (Pour qui sonne le glas - 1940)
- **George Orwell**, (Eric Arthur Blair, dit)(1903-1950), journaliste, écrivain et essayiste, raconte son expérience dans son livre « Homage to Catalonia », publié en 1938. Sa biographie a fait l'objet de l'album Orwell de Pierre Christin et Sébastien Verdier sorti en 2019 chez Dargaud.
- **Jean-Pierre Aumont**, acteur français.
- ... et en Belgique

Achille Chavée

Achille Chavée est né à Charleroi le 6 juin 1906 et décédé à La Hestre le 4 décembre 1969.

Étude à l'Athénée royal de Mons puis de droit à l'ULB, il s'inscrit au barreau de Mons en 1930. Il s'engage en 1927 dans l'action politique et fonde avec Walter Thibaut l'« Union fédéraliste wallonne » qui revendique l'autonomie culturelle et politique de la Wallonie. En novembre 1936, il s'engage dans les Brigades internationales, participe aux combats et rentre en Belgique en 1937. Résistant, recherché par la Gestapo, il entre dans la clandestinité en 1941.

Il est surtout connu pour son action littéraire et sa participation au mouvement surréaliste. Il fonde, à Mons, « *Le Groupe surréaliste en Hainaut* », (le 1^{er} juillet 1939). Il crée à La Louvière les éditions du Daily-Bul. Il est surtout connu pour ses recueils d'aphorismes et a publié une trentaine de recueils de poèmes.

Pierre Brachet

Né en 1911 à Etterbeek, Docteur en droit (ULB), journaliste. Militant socialiste, collaborateur du journal « Le peuple », il réalise plusieurs reportages de voyage. Il trouve un sens à son engagement politique en rejoignant les Brigades internationales en octobre 36. Affecté avec le grade de sous-lieutenant à la défense de Madrid, il y trouve la mort le 9 novembre. Sa mère part à son tour en Espagne fin 1936 et, pendant sept mois, y soigne les enfants espagnols. Le nom du jeune militant socialiste devient un symbole : une « Compagnie Pierre Brachet », formée de volontaires belges combat devant Madrid en juillet 1938. ([BRACHET Pierre. - Maitron](#))

Pour continuer, lire regarder ou écouter ...

- WIKIPEDIA : Brigades internationales et Guerre d'Espagne
- Jacques Delperrié de Bayac, *Les brigades internationales*, Paris, éd. Fayard, 1968.
- Christin P., Bilal E., *Les phanlanges de l'ordre noir*, Paris, Dargaud, 1979
- Ernest Hemingway, *Pour qui sonne le glas* (le livre et le film 1943)
- *Mourir à Madrid* : film documentaire de Frédéric Rossif de 1963
- *Viva la quinta brigada par Christy Moore* :
www.youtube.com/watch?v=xQbXO828Vio&list=RDEMQ0fu-vLLnVhpQg-NDZ7dw&index=2
- Ay Carmela : www.youtube.com/watch?v=Fko5fYIBJFU

Viva la quinta brigada

Auteur-compositeur: Christy Moore

Christopher Andrew (Christy) Moore est un guitariste chanteur folk irlandais. Il est né le 7 mai 1945. Depuis les années 70, il a participé à plusieurs groupes folks irlandais et a mené une carrière solo jusqu'en 1999 quand des ennuis de santé dus à la vie intense menée jusque-là, l'ont amené à lever le pied mais il est toujours actif de nos jours. (Site officiel de Christy Moore, www.christymoore.com)

Ten years before I saw the light of morning
A comradeship of heroes was laid
From every corner of the world came sailing
The Fifteen International Brigade
They came to stand beside the Spanish people
To try and stem the rising fascist tide

Franco's allies were the powerful and wealthy
Frank Ryan's men came from the other side
Even the olives were bleeding
As the battle for Madrid it thundered on
Truth and love against the force of evil
Brotherhood against the fascist clan

Refrain

Viva la Quinta Brigada
"No Pasaran", the pledge that made them fight
"Adelante" is the cry around the hillside
Let us all remember them tonight

Bob Hilliard was a Church of Ireland pastor
From Killarney across the Pyrenees he came
From Derry came a brave young Christian Brother
Side by side they fought and died in Spain

Tommy Woods age seventeen died in Cordoba
With Na Fianna he learned to hold his gun
From Dublin to the Villa del Rio
Where he fought and died beneath the stunning sun

Refrain

Many Irishmen heard the call of Franco
Joined Hitler and Mussolini too
Propaganda from the pulpit and newspapers
Helped O'Duffy to gather up his crew
And the word came from the Church, "support the
Nazis"

Dix ans avant que je ne voie la lumière du matin
Une camaraderie de héros a été constituée
De tous les coins du monde ont vogué
Les Quinze Brigades internationales
Ils sont venus se tenir aux côtés du peuple espagnol
Pour tenter d'endiguer la marée montante fasciste

Les alliés de Franco étaient les puissants et les riches
Les hommes de Frank Ryan venaient de l'autre côté
Même les olives saignaient
Alors que la bataille pour Madrid faisait rage
Vérité et amour contre la force du mal
Fraternité contre le clan fasciste

Refrain

Viva la Quinta Brigada
« No Pasaran », le cri de guerre qui les a fait se battre
« Adelante » est le cri autour de la colline
Souvenons-nous tous d'eux ce soir

Bob Hilliard était un pasteur de l'Église d'Irlande
De Killarney à travers les Pyrénées, il est venu
De Derry est venu un jeune frère chrétien courageux
Côte à côte, ils ont combattu et sont morts en
Espagne

Tommy Woods 17 ans est mort à Cordoue
Avec Na Fianna, il a appris à tenir son arme
De Dublin à la Villa del Rio
Où il s'est battu et est mort sous un soleil éclatant

Refrain

Beaucoup d'Irlandais ont entendu l'appel de Franco
Ils ont rejoint Hitler et aussi Mussolini
La propagande de la chaire et des journaux
Ont aidé O'Duffy à rassembler son équipage
Et la consigne est venue de l'Église, « soutenez les
Nazis »

The men of cloth, they failed again
But the Bishops blessed the Blueshirts in Dun
Laoghaire
As they sailed beneath the Swastika to Spain

Refrain

This song is a tribute to Frank Ryan
Kit Conway and Dinny Coady too
Peter Daly, Charlie Regan and Hugh Bonar
Though many died, I can, but name a few

Danny Boyle, Blaser-Brown and Charlie Donnelly
Liam Tumilson and Jim Straney from Short Strand
Jack Nalty, Tommy Patton and Frank Conroy
Jim Foley, Tony Fox and Dick O'Neill

Refrain

Viva la Quinta Brigada
Let us ail remember them tonight

Les hommes d'église, ils ont encore échoué
Mais les évêques ont béni les Chemises bleues à Dun
Laoghaire
Alors qu'ils naviguaient sous la croix gammée vers
l'Espagne

Refrain

Cette chanson est un hommage à Frank Ryan
à Kit Conway et aussi à Dinny Coady
à Peter Daly, Charlie Regan et Hugh Bonar
Bien que beaucoup soient morts, je peux, seulement
en citer quelques-uns

Danny Boyle, Blaser-Brown et Charlie Donnelly
Liam Tumilson et Jim Straney de Short Strand
Jack Nalty, Tommy Patton et Frank Conroy
Jim Foley, Tony Fox et Dick O'Neill

Refrain

Viva la Quinta Brigada
Souvenons-nous tous d'eux ce soir

" Viva la Quinta Brigada " (reprise aussi sous le titre " Viva la Quince Brigada " est une chanson de Christy Moore sur les Irlandais qui ont combattu pendant la guerre civile espagnole contre Franco.

Le titre est inspiré d'une chanson espagnole sur la guerre, « Ay Carmela », qui commençait par ces mots "Viva la Quinta Brigada". Moore a écrit cette chanson en choisissant de se concentrer sur les volontaires socialistes irlandais (plus tard connus sous le nom de colonne Connolly) qui constituaient un petit contingent au sein de la 15^e brigade internationale.

La chanson a été inspirée par un livre de 1979 du vétéran de la guerre civile espagnole Michael O'Riordan. Moore a déclaré: *"Sans Michael O'Riordan, je n'aurais jamais pu écrire « Viva la Quince Brigada ». J'ai dû interpréter la chanson plus d'un millier de fois et chaque fois que je lchante, je pense à Mick et je me demande comment pourrais-je jamais le remercier assez. En Espagne en 1983, je lisais son livre, « Connolly Column », l'histoire des Irlandais qui se sont battus pour la République espagnole et j'ai commencé cette chanson pendant que je continuais à lire. La chanson a été entièrement extraite de son livre. "*

L'air qu'il a utilisé est proche de la version de « Viva la Quince Brigada » enregistrée par Pete Seeger et les Almanac Singers au début des années 1940.

Le titre original de la chanson de Moore - qui se traduit par "Vive la Cinquième Brigade" - était un lapsus dû à la similitude en espagnol entre "quinta" (cinquième) et "coing" (quinze). La majeure partie des volontaires irlandais a servi dans la XVe brigade internationale; la "Cinquième Brigade" ne faisait pas partie des Brigades Internationales. La chanson est apparue plus tard sous le nom de Viva la Quince Brigada alors que Moore corrigeait l'erreur dans les enregistrements suivants. Les deux titres sont corrects cependant, à l'origine il y avait dix brigades dans l'armée espagnole, les cinq brigades internationales ont ensuite été ajoutées à la liste taisant de la 5^e brigade internationale la 15^e brigade de la République espagnole.



La décoration du travail

Par François Verdier, Lieutenant-colonel honoraire

Les médailles pour les artisans, les travailleurs de l'industrie et du commerce, les pêcheurs et le personnel navigant de la marine sont, après l'Ordre de Leopold, les distinctions honorifiques les plus anciennes de notre pays. Mais peu de collectionneurs s'intéressent à ces décorations dévaluées vendues sur les brocantes pour un ou deux Euros. On m'objectera que ces médailles ne sont pas des récompenses pour les actes de courage en temps de guerre, qu'elles ne sont pas la récompense du sang versé. Une période d'activité professionnelle de 25, 30 ou 40 ans ne mérite-t-elle pas d'être aussi mise en évidence ?

1) Historique

La décoration du travail que nous connaissons aujourd'hui a connu une histoire mouvementée. Dans l'exposé qui suit, je n'en reprendrai pas tous les détails, ce serait un peu fastidieux. On s'attachera donc aux éléments nécessaires pour éclairer la situation actuelle et les différents modèles que nous pouvons rencontrer.

Décoration pour les ouvriers et artisans (1847-1863)

Créée par arrêté Royal du 7 novembre 1847, c'était au départ, une médaille suspendue par une chaînette à une barrette horizontale sans ruban. Bien que régulièrement attribuée, cette distinction est devenue très rare et n'intéresse plus que quelques collectionneurs bien particuliers. Ceux qui désirent prendre connaissance des modèles et des arrêtés royaux relatifs à cette période se reporteront aux ouvrages généraux cités plus bas.

Décorations industrielle et agricole (1863-1958)

Les décorations industrielle et agricole ont été créées par l'Arrêté Royal du 9 mai 1863 pour remplacer la décoration pour ouvriers et artisans. L'idée reste la même, récompenser le travail des ouvriers et artisans qu'ils appartiennent au monde de l'industrie, de l'artisanat, de l'industrie agricole ou même des marins-pêcheurs.

Elle comporte deux classes et est très proche de la décoration actuelle. La législation sera adaptée au cours du temps pour arriver à une modification fondamentale en 1958.

Décorations du travail (depuis 1958)

L'Arrêté Royal du 29 avril 1958 change la dénomination en « Décoration du travail ». Toutes les autres dispositions sont maintenues. L'Arrêté Royal du 21 novembre 1984 modifie les conditions d'octroi des distinctions honorifiques au titre du travail (voir détail ci-après). L'importance de cette réforme est grande puisqu'elle supprime la distinction entre travailleurs manuels et intellectuels, ainsi que toute notion de fidélité à une entreprise. De plus elle raccourcit sensiblement les périodes d'activité requises pour l'octroi des différentes distinctions.

Pour la suite de l'exposé, j'utiliserai cette dernière dénomination pour simplifier la présentation.

2) Description de la première médaille

La décoration du travail comporte deux classes, la première est caractérisée par une médaille en argent avec le trophée et la couronne royale en or ; la deuxième est entièrement en argent. Les médailles destinées aux travailleurs industriels se distinguent par une guirlande de laurier en émail bleu, celles

¹ Si l'on accepte la date de 1863 pour la création de cette distinction, il apparaît que la décoration du travail est une des distinctions honorifiques les plus anciennes encore décernées aujourd'hui (l'Ordre de Léopold date de 1832).

destinées aux travailleurs agricoles ont une guirlande en émail vert. La médaille est de forme ovale d'une largeur de 26 mm sur 40.5 mm de hauteur. (Cf photo 1)

L'avert est composé d'une guirlande de feuilles de laurier sans fruit en émail bleu ou vert. La partie supérieure comporte un écusson possédant dans le champ un lion belge de profil à gauche. A l'intérieur de la guirlande, une ceinture en argent surchargée du côté gauche de l'inscription unilingue en émail noir : HABLETE et à droite : MORALITE. Cette ceinture est bordée vers l'intérieur d'une bande en émail rouge et dans le champ, un ovale en émail noir dans lequel est inséré un trophée en or ou en argent selon la classe, composé d'une ruche d'abeilles couvrant une route dentée et un compas, avec une pelle et une masse se croisant derrière la ruche. Le revers est lisse et légèrement concave pour donner une forme bombée à la médaille. Cette dernière est surmontée d'une petite couronne royale à double face, en or ou en argent selon la classe, ayant à la base une charnière qui la relie à la médaille.

Le ruban est tricolore, sa largeur peut varier de 20 à 30 millimètres. Le ruban de la médaille de première classe est surchargé d'une petite rosette tricolore. Ce ruban se porte avec le rouge à gauche quand on regarde la médaille



Photo 1 – Premier modèle 2e classe

3) Évolution



Photo 3 - 2e classe

Vers 1890, la décoration industrielle et agricole devint bilingue sans que cela soit sanctionné par un arrêté royal. On trouve à droite l'inscription « HABLETE-MORALITE » et lui faisant face « BEKWAAMHEID-ZEDELJKHEID ». (Photos 2 et 3)

A partir de cette date et jusqu'en 1914, le ruban se portera aussi avec le noir à gauche.

Entre 1918 et 1922, les rubans des distinctions sont uniformisés à la largeur de 36 mm. A partir de ce moment, le noir sera toujours à gauche.

A partir de 1935, on voit apparaître des médailles avec l'inscription flamande à gauche, et parfois une simplification en « BEKWAAM-ZEDELJKHEID »



Photo 2 - 1re classe

L'arrêté Royal du 24 octobre 1951 relatif à l'emploi des langues pour les inscriptions sur les insignes des décorations ne changera rien aux dispositions prises depuis 1889.

À la suite de la catastrophe du charbonnage du Bois du Casier à Marcinelle, le gouvernement proposera à la signature du Roi le 26 février 1957 un Arrêté Royal octroyant à titre posthume la décoration industrielle et agricole de première classe aux travailleurs victimes d'accident mortel du travail, quel que soit leur âge et leur nationalité. Dans ce cas le ruban sera surchargé d'une barrette portant l'inscription bilingue « Mort au travail / Arbeidsslachtoffer » avec prédominance française ou flamande suivant le régime linguistique de la victime.

4) Conditions d'octroi

Les conditions d'attribution de ces médailles ont souvent été modifiées depuis leur création. C'est instructif quant aux motivations des différents gouvernements et cela permet aussi de se faire une idée de l'évolution de la perception de la condition ouvrière par les autorités. Mais ce n'est pas le but de ce document, je résumerai donc simplement la situation actuelle. Tous les renseignements détaillés peuvent être obtenus sur le site (www.emploi.belgique.be) du SPF Emploi, Travail et Concertation sociale qui met d'ailleurs à disposition une brochure très complète sur le sujet.

- La décoration du travail de deuxième classe est octroyée après 25 années de travail ;
- La décoration du travail de première classe est octroyée après 30 ans de travail ;

Ensuite, depuis 1932, des ordres nationaux sont décernés aux travailleurs qui ont déjà été honorés de la décoration du travail de première classe. A titre "Travail", on octroie.

- La médaille d'Or de l'Ordre de la Couronne est octroyée après 35 années de travail ;
- Les palmes d'Or de l'Ordre de la Couronne sont octroyées après 45 années de travail.

Il est très important de savoir qu'un délai de dix ans doit être observé entre deux nominations dans les ordres nationaux. Ce délai est réduit à un minimum de cinq ans dans le cas de la mise à la pension.

Ce protocole est applicable pour :

- Les travailleurs du secteur privé qui travaillent sous contrat d'employé ou d'ouvrier ;
- Le personnel contractuel du secteur public ;
- Les artisans (uniquement pour la Décoration du Travail de première classe).

Plaquettes d'hommage :

Si, dans les ordres nationaux, vous êtes titulaire d'une distinction d'un rang supérieur, vous ne pouvez plus recevoir ces médailles, le législateur a donc prévu de (petites) plaquettes pour récompenser malgré tout la longue période de travail.

- La plaquette de Bronze remplace la médaille d'Or de l'Ordre de la Couronne (35 ans de travail) ;
- La plaquette d'Argent remplace les palmes d'Or de l'Ordre de la Couronne (45/40 ans de travail) ;
- La plaquette d'Or remplace une Chevalerie (55 ans de travail).

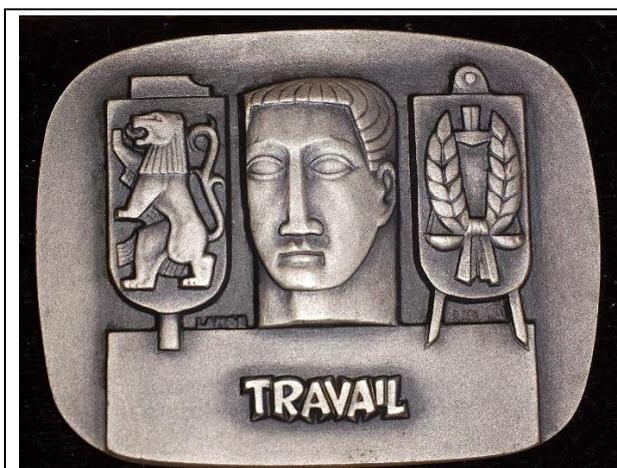


Photo 4 - Plaquette d'hommage (recto argent)



Photo 5 - Plaquette d'hommage (verso bronze)

C'est normalement l'employeur qui prend l'initiative de faire une demande de décoration. Le travailleur peut aussi faire une demande individuelle auprès des autorités communales de son domicile.



Décoration agricole 1^{re} classe



Décoration du travail de 1^{re} classe
(Texte français à gauche)



Décoration du travail de 1^{re} classe
(Texte français à droite)



Décoration du travail de 2^e classe
Texte français à gauche



Décoration du travail de 2^e classe
Texte français à droite



BEKWAM au lieu de BEKWAMHEID



Période 1863- 1918 : inscriptions identifiant les fabricants au revers

Le panorama de l'Yser

Informations reprises de la brochure sur le Panorama de l'Yser obtenue auprès du musée Westfront Nieuwpoort situé sous la statue équestre du Roi Albert à Nieuport.

1. Le panorama, chef-d'œuvre et illusion d'optique aujourd'hui obsolète.

Une peinture gigantesque, souvent de plusieurs dizaines de mètres de long, suspendue dans un espace circulaire qui donne au spectateur l'impression qu'il se trouve en plein centre de l'action, au XIXe et au début du XXe siècle, les panoramas proposaient une expérience unique pour se rapprocher de destinations exotiques, de scènes religieuses ou d'événements historiques.

Certains panoramas voyageaient autour du monde comme des attractions de cirque. D'autres étaient spécialement conçus pour un seul endroit avec une histoire spécifique. C'est le cas du panorama de l'Yser.

En Belgique, un seul panorama est toujours exposé en ce moment: le panorama de la bataille de Waterloo, au pied du Lion.

2. L'artiste : Alfred Bastien (1873-1955)

Début XXe, Alfred Bastien était un des peintres belges les plus célèbres. Il a étudié à Gand, Bruxelles et Paris. Il est fortement influencé par les impressionnistes. Il voyage beaucoup et en 1911, sur instigation du Roi Albert, le gouvernement belge lui commande un panorama du Congo. peinture monumentale destinée à décorer le Palais du Congo belge de l'Exposition universelle de Gand en 1913. Il passe ainsi quatre mois au Congo voyageant en train et à pied à travers les paysages luxuriants de l'Afrique. Le résultat est une gigantesque fresque de 115 mètres de circonférence et de quinze mètres de haut illustrant la forêt, la montagne, le fleuve et le village indigène.

En 1914 il part en Angleterre mais revient s'engager comme volontaire de guerre en 1915. A partir de 1916 il fait partie de la Section artistique, une unité de l'armée dont la mission est de réaliser des images de la vie au front. Cette mission lui permettra de rencontrer régulièrement le Roi Albert et la Reine Elisabeth.

Après la guerre, il sera professeur à l'Académie royale des beaux-arts de Bruxelles jusqu'en 1945. Il est décédé en 1955 et est inhumé à Auderghem.

3. Le panorama de la bataille de l'Yser: une histoire mouvementée

En 1920 Bastien commença à travailler pour un panorama de la bataille de l'Yser.

Il aurait reçu 350.000 francs pour ce travail. Une énorme somme d'argent qui servira à acheter tout le matériel nécessaire: la toile géante, les milliers de litres de peinture, les échafaudages. Trois autres peintres l'aideront dans son travail. Pour travailler en hauteur, une tour en bois sur roue fut construite, celle-ci pouvait être tirée le long de la toile.

Bastien s'est basé sur ses propres esquisses et celles de ses collègues, mais aussi sur des photos de la région. La toile fut divisée en cases d'un mètre carré chacune, celles-ci représentaient un centimètre carré sur l'esquisse. La réalisation du panorama dura plus d'une année. Le panorama mesure 115 mètres de long et 14,5 mètres de haut.

Au début de 1921 le panorama fut exposé dans une rotonde sur le Boulevard Lemonnier au cœur de Bruxelles. Pour rajouter du réalisme, des sacs de sable, des armes et des mannequins étaient exposés devant le panorama.

En trois ans plus de 750.000 sont venus le visiter. Le panorama déménagea à Ostende en 1926 dans une rotonde spécialement conçue pour l'abriter où il suscita encore beaucoup d'intérêt, en particulier de touristes britanniques. Mais le nombre de visiteurs diminua rapidement. Dans les années 30 presque plus personne ne venait le visiter.

Financièrement, le Panorama a été un grand succès, à la fois pour Bastien qui a reçu une somme importante pour son travail, pour le consortium d'hommes d'affaires et de banques qui a fourni des fonds et pour la ville d'Ostende qui a fourni des biens immobiliers et un bâtiment

nouvellement construit pour abriter le Panorama. L'investissement initial a été remboursé plusieurs fois, grâce aux frais d'entrée (3 BF par personne) et à un marchandisage modeste de cartes postales et d'estampes.

Durant la Deuxième Guerre mondiale, le panorama fut endommagé lors d'un bombardement britannique, l'exposant au vent et aux intempéries.'

En 1951 la peinture devint la propriété du Musée Royal de l'Armée et d'Histoire Militaire de Bruxelles (MRA). Le panorama fut restauré, mais les fonds manquaient pour présenter la peinture de manière adéquate. Exposé dans le Grand Hall (seul endroit assez grand), les conditions climatiques étaient loin d'être idéales pour une conservation correcte.

En 1982, le panorama fut découpé en 9 pièces, afin de rendre le stockage plus facile. Chaque pièce pèse cent kilos.

4. La renaissance

Le panorama de la bataille de l'Yser est une œuvre unique qui doit être préservée pour les générations futures. En 2008 le panorama a été examiné par des spécialistes et stocké dans la caserne de Jambes, où il serait toujours conservé aujourd'hui. Mais trop fragile pour être transporté les coûts de la restauration seraient exorbitants.

Le MRA décida de prendre le panorama en photo haute définition. Le résultat - 700 photos - a été utilisé pour la reproduction digitale visible au WESTFRONT Nieuwpoort. La reproduction mesure 32 mètres de long et 4 mètres de haut soit environ un tiers de l'original.

5. Qu'y at-il à voir sur le panorama?

Le panorama de la bataille de l'Yser contient huit scènes différentes. Ensemble, elles donnent l'image de la bataille de l'Yser qui décida du sort de la Belgique entre le 17 et le 31 octobre 1914.

- *Les prisonniers de guerre allemands*

Dans les dunes de Nieuport, les prisonniers de guerre allemands sont guidés par des Spahis français avec leur manteau bleu et le

turban blanc. Derrière eux, on aperçoit un avion allemand écrasé.

- *Poste de premiers soins dans les dunes*

Un poste de secours dans les dunes à côté d'une station de tramway détruite. La femme en blanc est la Reine Elizabeth. Bastien l'a peinte au dernier moment, le Roi Albert l'ayant informé qu'il ne préférerait pas être représenté dans le panorama.

- *L'Yser*

L'Yser entre Nieuport et la mer. Au-devant des soldats français occupent la première tranchée construite à la hâte avec des sacs de sable. Par la passerelle sur l'Yser des soldats belges blessés retournent sur l'autre rive de l'Yser.

- *Le Ganzepoot (la patte d'oie) à Nieuport*

Autour des écluses du Ganzepoot les combats sont féroces. À la fin d'octobre le système servira pour inonder une grande partie des polders, provoquant l'arrêt de l'armée allemande.

- *Les ponts de Nieuport*

Les soldats belges proches du Ganzepoot. De ce côté du pont les canons de 75 mm sont en batterie. Le cabaret Lobbetal, café où Hendrik Geeraert, le capitaine Umé, le caporal Ballon et les soldats Cop et Van Belle attendaient la marée basse après l'ouverture des écluses, la nuit du 29 au 30 octobre. L'écluse de Furnes est en flammes.

- *La courbe de Tervate*

Dans la courbe de Tervate, juste à l'est de Nieuport, les Allemands passent l'Yser pour la première fois le 22 octobre. Dans les jours suivants, les Belges essayeront en vain de les repousser. Au premier plan: deux tirailleurs algériens des troupes coloniales français avec leur chapeaux rouges typiques.

- *Dixmude*

Dans l'arrière-plan le moulin détruit de Dixmude (la Minoterie). À gauche de la ferme des fusiliers marins français, reconnaissables à leurs chapeaux ronds avec un pompon rouge.

- *Ypres*

La place du marché d'Ypres avec la Halle aux draps et l'église Saint-Martin. Les deux bâtiments ont été bombardés par l'artillerie allemande le 22 novembre 1914. Au centre

de l'image des soldats britanniques quittant la ville pour le front. Les citoyens de la ville se préparent pour fuir la ville.

6. Pas un vrai panorama?

En fait le panorama de la bataille de l'Yser n'est pas un véritable panorama (pas d'unité de temps ni de lieu). C'est un montage de six

scènes sur 52 kilomètres, des dunes de La Panne à Ypres en passant par Nieuport et Dixmude et couvrant l'ensemble de la bataille de l'Yser (17-31 octobre 1914).

L'incendie de la Halle aux draps d'Ypres, représenté sur la toile, s'est déroulé le 22 novembre durant la première bataille d'Ypres.



↑ Poste de premiers soins dans les dunes - ↓ Ypres



Les dates importantes pour 2023

Le terme « Ville de Mons » signifie que des manifestations sont organisées dans chaque entité de la ville, la participation des OR est recommandée dans le but de marquer notre participation à la vie sociale et associative et de garder des liens soudés avec les autorités.

Si la manifestation est en caractères gras, cela signifie que la participation du Cercle revêt un caractère officiel et que la présence des membres est vivement souhaitée.

- Samedi 11 novembre : Ville de Mons – : Commémoration de l’Armistice au cimetière communal de Mons, au Monuments aux Morts de la ville de Mons, plaques commémoratives.
- **Mercredi 15 novembre : MONS (Collégiale Ste Waudru) – TE DEUM Fête du Roi.**
- **Samedi 17 novembre : Repas de corps du CROR Mons (Maxens à confirmer).**
- **Samedi 20 janvier 2024 : A.G. du CROR Mons aux Ateliers des Fucam.**



Inscription à envoyer à Alain KICQ, rue de la Licorne 34 – 7022 Hyon

ou par e-mail: alainkicq49@hotmail.com Tél. 065/35 42 85 – GSM 0485/13 12 01

Nom et prénom :
 Grade :
 Adresse :
 e-mail : Tél. :

- Verse le montant de la cotisation 2023, soit 12,50 € au compte **BE64 0015 7243 3452**
- Je souhaite obtenir plus d’information sur
- Je participerai à

15 novembre : Te Deum en la collégiale Ste-Waudru OUI - NON

17 novembre : Repas de Corps du CROR Mons OUI - NON Nbre de personnes :

Dans le prochain contact ...

Ce CONTACT est le vôtre et votre avis nous sera utile pour l’améliorer. Faites nous savoir les rubriques et sujets qui vous ont intéressés (ou pas) et ceux que vous voudriez voir développer.

Notre objectif est de publier 4 numéros (+/- 30 pages) par an

Fin MARS

Fin JUIN

OCTOBRE

Fin DECEMBRE

Plus un ou deux flashs si nous avons des événements importants à annoncer.

Pour le prochain numéro :

- Le mot du Président.
- Présentation de l’AG en janvier 2024.
- Activités du Cercle, programme pour 2024
- Si c’est chanté, c’est pas perdu : « Grandola Villa Morena » La Révolution des œillets au Portugal.

- Fonds de tiroir : petits souvenirs du passé militaire, insignes, médailles, photos, ces souvenirs qui nous parlent ne sont peut-être pas dignes de figurer dans un musée mais ils nous rappellent nos racines et les sacrifices de nos anciens. Donc si vous avez retrouvé quelques objets dont vous connaissez l'histoire (ou pas), contactez-nous, ce sera une joie de les partager.
J'inaugurerai cette rubrique en vous présentant des photos prises entre 1915 et 1918 par mon grand-père (Théodore dit Léon Verdier, sergent au 1 Génie) vous en avez déjà une première en page de couverture.
- L'Histoire raconte ... Les Dragons de Latour.
- ...

Vieille carte postale de la Caserne Major SABBE (Ancr Caserne GUILLAUME) aujourd'hui « Carré des Arts ».

